

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 867

présenté par
Mme Buis

ARTICLE 5

À l'alinéa 2, après le mot :

« performance »,

insérer le mot :

« énergétique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.